

Le Comité Départemental d'Escrime du Calvados vous invite à son

CHALLENGE ÉPÉE LOISIR N°3

à l'épée

débutants
bienvenus

(en individuel, M15 à vétérans)

SAMEDI 28 JANVIER 2022 à 14 h 15

A ROUEN PLACE DES COTONNIERS

76100 ROUEN

POSSIBILITÉ DE SE GARER AU PARKING SOUS TERRAIN SAINT SEVER QUI SE SITUE À PROXIMITÉ

Bonne humeur

Courtoisie

Esprit sportif

RÉCOMPENSES
AUX 5 PREMIERS
DE LA SAISON

PRIX SPÉCIAL
POUR
LA 1^{re} FÉMININE



À SUIVRE :

CHALLENGE 4 : 11/03 – CAEN
CHALLENGE 5 : 01/04 - VIRE
CHALLENGE 6 : 13/05 – FALAISE
CHALLENGE 7 : 10/06- HÉROUVILLE

Inscrivez-vous vite auprès de votre Maître d'Armes
ou, par e-mail cd14escrime@laposte.net ou bien sur place.



LES CHALLENGES ÉPÉE LOISIR DU CD14

Règlement

Formule

Catégories de M15 à vétérans, à l'épée.

Un tour de poule unique en 5 touches sans handicap, puis tableau en 10 touches sans handicap pour déterminer les points et le classement du jour (toutes les places sont tirées afin d'assurer un grand nombre d'assauts). La finale se déroule en 15 touches.

La formule pourra être modifiée en fonction du nombre de participants.

Chaque rencontre attribuera un nombre de points aux tireurs selon le barème appliqué sur les circuits nationaux selon la formule :

$$Pts = F * 100 * \left(1,01 - \left(\frac{\log P}{\log N} \right) \right) * C$$

Pts: Nombre de points obtenus **P**: Place du tireur **N**: Nombre de tireurs présents
F: Coefficient de force **C**: Coefficient de compétition

À noter : un coefficient basé sur le nombre de tireurs de la rencontre sera appliqué (plus il y a de tireurs, plus il y a de points à gagner).

Le classement général de la saison sera réactualisé à chaque rencontre ; il prendra en compte le nombre de rencontres disputées par le tireur pendant la saison (nombre de points divisé par 9 puis multiplié par le nombre de rencontres effectuées par le tireur).

Formule équipes (de deux) mixtes

Il s'agira du Challenge Épée Loisir n° 7, qui aura lieu samedi 13 Mai 2023, ..

Équipes obligatoirement mixtes, sans obligation, pour les participants de la même équipe, de faire partie du même club.

Poule unique, relais à l'italienne en 20 touches selon l'ordre des assauts suivants :

1. AG rencontre BF - 2. AF rencontre BG - 3. AG rencontre BG - 4. AF rencontre BF

(où AF = fille de l'équipe A - AG = garçon de l'équipe A - BF = fille de l'équipe B - BG = garçon de l'équipe B).

Chaque assaut se terminera donc par la rencontre des deux filles.

À priori, il n'y aura pas de tableau d'élimination directe et tous les matches ne seront pas tirés, mais la formule pourra être révisée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Les deux premières équipes disputeront une finale pour déterminer leur classement et seront récompensées (panier garni pour l'équipe).

Le nombre de points acquis à l'issue de cette journée sera attribué à chacun des deux tireurs de l'équipe.

Dates et lieux des Challenges (sous réserve de changements)

Challenge Épée Loisir n° 1 : samedi 24 Septembre 2022 *** Lieu pas encore validé ***

Challenge Épée Loisir n° 2 : samedi 28 Octobre 2022 *** Lieu pas encore validé ***

Challenge Épée Loisir n° 3 : samedi 12 Novembre 2022 *** Lieu pas encore validé ***

Challenge Épée Loisir n° 4 : samedi 14 Janvier 2023 *** Lieu pas encore validé ***

Challenge Épée Loisir n° 5 : samedi 11 Mars 2023 *** Lieu pas encore validé ***

Challenge Épée Loisir n° 6 : samedi 01 Avril 2023 *** Lieu pas encore validé ***

Challenge Épée Loisir n° 7 : samedi 13 Mai 2023 *** Lieu pas encore validé ***

Challenge Épée Loisir n° 8 : samedi 10 Juin 2023 *** Lieu pas encore validé ***





Gymnase de Bernière sur Mer - *Adresse à venir*

Gymnase Alain Mimoun : rue Saint-Hippolyte - 14100 Lisieux.

Gymnase Humbert : rue Jean-Baptiste Lamarck - 14200 Hérouville Saint-Clair (longitude 0° 20' 10'' - latitude 49° 12' 28'').

Gymnase La Haie Vigné : 135, rue de Bayeux - 14000 Caen.

Salle Georges Buchard : complexe multisport de la gare, rue André Siegfried - 76600 Le Havre.

Cosec Raymond Berger : rue André Séverin - 14500 Vire.

Engagements

Inscription de préférence par e-mail ou auprès de votre maître d'armes, ou bien encore sur place, le jour de la rencontre (sauf pour les Challenges par équipes).

Assurance couvrant la pratique de l'escrime obligatoire.

Droits d'engagement à régler sur place : 5 €.

Tenue et matériel

Tenue complète aux normes F.F.E. :

350 N minimum. - Cuirasse de protection 800 N. - Masques et gants conformes et en bon état.

Récompenses

Elles seront remises à la dernière rencontre de la saison, sauf celles des Challenge par équipes mixtes, qui seront remises le jour des assauts.

Seront récompensés :

- Les cinq premiers du classement général (en bons d'achat de 40 € pour la 1^{re} place, 30 € pour la 2^e place, 20 € pour la 3^e place, 15 € pour la 4^e place, 10 € pour la 5^e place).
- La meilleure féminine (bon d'achat de 40 €). Si cette dernière faisait également partie des cinq premiers du classement général, elle ne recevrait que la récompense de la meilleure féminine et la sixième place du classement général serait alors récompensée.
- Chacune des deux premières équipes du Challenge par équipes mixtes se verra remettre, le jour de la compétition, un panier garni.

